

Rapport de la commission N° 7

## **Préavis N° 2021/38**

### **Participation de Lausanne à l'exposition nationale NEXPO – demande de crédit de fonctionnement**

Présidence : M. Daniel DUBAS

Membres de la commission : M. Jean-François Cachin (rempl. Mme Diane Wild), M. Louis Dana (rempl. Mme Rafaella Simonetti), Mme Christine Goumaz, M. Oleg Gafner (rempl. Angélique Chatton), M. Sébastien Kessler, M. Ilias Panchard (rempl. Alice Girardet), M. Jacques Pernet, M. Roland Philippoz, M. Yohan Ziehli

Membres excusés : Mme Isabelle Bonillo, Mme Angélique Chatton, Mme Virginie Cavalli, Mme Alice Girardet, M. Antoine Piguet, Mme Rafaella Simonetti, Mme Diane Wild

Représentant-e-s de la Municipalité et de l'administration communale : M. Grégoire Junod (Syndic), M. Simon Affolter (Secrétaire municipal)

Notes de séance : M. Axel Dinç (Secrétariat municipal)

Lieu : Place Chauderon 9, salle 2-3

Date : 27 octobre 2021 de 17h30 à 18h00

#### **Présentation du projet**

Le syndic relève que le projet a été initié en 2016 par les dix plus grandes villes suisses. Il devra bien entendu être porté plus largement et notamment par la Confédération et les cantons s'il veut pouvoir aboutir. La Conférence des gouvernements cantonaux est intéressée à un tel projet.

Il s'agit d'un projet décentralisé, sans infrastructure lourde prévue et étalé dans le temps. Sa gouvernance décentralisée, dans la plupart des régions du pays, en fait une de ses forces par rapport aux autres projets qui ont été lancés. Cela pourrait lui permettre également de réunir les différents autres projets en son sein.

Le montant demandé au Conseil communal couvre la période de consolidation devant permettre de déposer un projet de candidature auprès du Conseil fédéral, qui devrait se déterminer d'ici la fin de la législature, soit d'ici 2023. Formellement, la Municipalité juge qu'elle n'aurait pas besoin de soumettre ce crédit de fonctionnement au Conseil communal, mais elle estime important que le Conseil communal puisse s'exprimer sur un tel objet.

#### **Discussion générale**

Les membres de la commission accueillent globalement très favorablement le projet à ce stade de la planification, et notamment son caractère décentralisé.

Les questions et remarques suivantes ont été discutées :

- Pourquoi est-ce qu'aucune autre ville vaudoise ne participe ? Réponse : La priorité était de réunir les dix plus grandes villes Suisses. Il était important par la suite d'associer d'autres villes, notamment situées dans d'autres régions.
- Est-ce que d'autres parlements communaux se sont prononcés ? Réponse : Cela dépend des villes. La Ville de Genève soumet son préavis au Conseil municipal

(organe délibérant) mi-novembre. Dans d'autres villes, la validation a eu lieu par la procédure budgétaire, sans préavis spécifique.

- L'héritage des expositions nationales est important. A titre d'exemple, plusieurs lieux comme la Vallée de la Jeunesse, les Pyramides de Vidy ou encore le bâtiment des Docks, existent grâce aux précédentes expositions nationales.
- Quel est le rôle de l'Union des villes suisses (UVS), et quel département/office fédéral est compétent au niveau de la Confédération ? Réponse : Le dossier a émergé au sein du groupe des grandes villes suisses de l'UVS. Celle-ci suit ce dossier mais pas formellement via le comité de l'UVS. Le Conseil fédéral n'a quant à lui pas encore attribué le lead à un département pour suivre le dossier. Cela devrait se faire ces prochains mois.
- Il est important de ne pas opposer les villes et la campagne, et aussi d'intégrer d'autres villes et partenaires dans le projet.

## Discussion point par point

### 2. Objet du préavis

Est-ce qu'une partie du budget provient de partenaires économiques, et notamment des entreprises, comme c'est le cas dans au moins l'un des autres projets ? Réponse : En l'état, le budget est financé par les villes, initiatrices du projet. Il n'a pas été prévu de rechercher de partenaires privés pour la première phase. Des partenariats avec des acteurs privés seront prévus dans les futures étapes du projet. 2.2 Financement

Quelles sont les chances d'obtenir un financement de la Confédération ? Réponse : Le fait de décentraliser donne de grands atouts. Cela est un facteur de coût, mais également un facteur de mutualisation des charges. Une réalisation de l'exposition nationale sans participation de la Confédération et des cantons n'est pas imaginable.

### 2.3 Le projet

Vu l'ampleur de la situation actuelle, des arguments liés au Covid-19 sont exposés. Cela est probablement un peu exagéré, car les conséquences du Covid-19 ne seront plus tellement à l'ordre du jour lors de la réalisation de cette exposition nationale.

### 2.4 Retombées

Quelles seront les retombées attendues, et quels seront les projets pour attirer les gens ? Réponse : Une dizaine de lieux forts et une centaine de lieux d'exposition seront prévus en Suisse.

Certains membres estiment que l'impact économique sera certainement très positif, tandis que d'autres sont plus prudents, les impacts économiques ayant été régulièrement surestimés pour de grands événements dans le passé.

Décision de la commission : La commission accepte l'unique conclusion du préavis par 9 oui, 0 non, avec 1 abstention.
---



Lausanne, le 31 octobre 2021

Daniel Dubas, rapporteur